

Seul le prononcé fait foi



**FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL**  
POUR INVESTIR DANS NOTRE PLANÈTE

## **Allocution d'ouverture**

**Monique Barbut, Directrice générale et Présidente**  
**du Fonds pour l'environnement mondial**

**Réunion du Conseil**  
**10 novembre 2009**  
**9 h 00**  
**Washington, D.C.**

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil, chers amis,

Bonjour. Je tiens à vous remercier — vous tous, membres du FEM — d'être venus à Washington. Nous nous trouvons à un moment charnière de notre histoire et je suis très heureuse de le vivre avec vous. Permettez-moi tout d'abord de saluer le dernier en date de nos membres, l'Angola, dont l'adhésion porte à 179 le nombre des nations membres du FEM. Je vous souhaite la bienvenue.

Je voudrais également souhaiter la bienvenue à nos nouveaux membres du conseil. Il s'agit de M. Simon Smits, des Pays Bas, M. Shaolin Yang de la Chine, M. Oscar Rivas du Paraguay et de M. Taras Trotsky de l'Ukraine.

Avant que nous fassions un ultime effort vers FEM-5, j'aimerais prendre un peu de temps pour passer en revue les progrès que nous avons accomplis ensemble durant FEM-4. Je suis très fière des résultats que nous avons obtenus dans le cadre de notre partenariat ; chaque personne présente dans cette salle a contribué au succès de FEM-4. Nous avons beaucoup travaillé. Je dirais même que nous avons travaillé avec acharnement. Même si la tâche n'est pas terminée, je pense que le moment est venu de réfléchir quelques instants à ce que le FEM a accompli.

## ***DES RESSOURCES LIMITÉES POUR LA PROGRAMMATION***

J'aimerais remarquer tout d'abord que nous avons peut-être utilisé de façon TROP efficace les fonds que vous nous avez confiés. J'entends par là que nous avons programmé avec succès la quasi-totalité des ressources de FEM-4. En d'autres termes, nous avons beaucoup moins de ressources que de projets.

Le programme de travail qui, espérons-le, sera approuvé par le Conseil durant cette réunion sera l'avant-dernier programme de travail pour la période de FEM-4. Avec ce programme, nous aurons programmé 89 % des ressources prévues au titre de FEM-4. Nous attendons 300 millions de dollars supplémentaires en décembre, qui seront utilisés dans le cadre de ce qui POURRAIT être le programme de travail final présenté hors réunion à la fin février.

Grâce à l'efficacité dont nous avons fait preuve jusqu'ici en matière de programmation, il ne nous reste que de faibles montants à utiliser pour le reste de la période de FEM-4. Dans les domaines d'intervention des eaux internationales et de la dégradation des sols, nous avons déjà épuisé la totalité des ressources.

Permettez-moi d'ajouter que des FIP d'un montant de près de 400 millions de dollars seront encore en cours de traitement après cette réunion du Conseil et que nous en attendons beaucoup d'autres dans les mois à venir. Cela signifie que, dans le prochain programme de travail, nous devons sélectionner encore plus soigneusement l'ensemble de projets le plus important, le plus novateur et le plus à même d'avoir un vigoureux effet de levier, afin d'utiliser les ressources du FEM de façon avisée. Le processus de sélection doit prendre aussi en compte la notion d'équité : nous voulons faire en sorte que des projets soient approuvés en faveur de pays qui ont utilisé une très petite proportion des ressources qui leur sont allouées au titre du DAR.

Dans les autres domaines d'intervention, les contraintes sont considérables. Toutefois, si les bailleurs de fonds respectent les délais, nous pourrions être en mesure de lancer un petit programme de travail d'environ 80 millions de dollars.

#### ***LES RÉSULTATS DE FEM-4***

Bien qu'il soit controversé, le DAR a fourni des financements aux pays qui ont bénéficié d'allocations individuelles comme à ceux qui relevaient du régime collectif. Soixante-seize des 89 pays inclus dans l'allocation collective au titre de la diversité biologique et 52 des 112 pays relevant de l'allocation collective au titre

du changement climatique poursuivent des projets approuvés au titre du DAR dans le cadre de FEM-4. Par ailleurs, un grand nombre de problèmes liés au lancement sont corrigés dans STAR.

Parmi les autres résultats positifs, mentionnons les efforts que nous avons déployés pour faire respecter l'équité dans l'allocation des ressources. Dans l'ensemble, nous avons réussi : nous avons accordé aux PMA/PEID une plus grande attention que prévu, principalement en raison de l'accent mis sur l'approche-programme dans FEM-4. Une statistique illustre cette évolution : alors que nous avons fourni moins de 12 % de l'ensemble des ressources aux PMA/PEID durant FEM-3, la proportion est passée à 18,4 % durant FEM-4 à ce jour. En outre, l'approche-programme a été plus utilisée que jamais dans l'histoire du FEM. Vingt-deux programmes ont été approuvés durant FEM-4 et les fonds alloués se sont montés à 900 millions de dollars pour 225 projets.

Le dernier bilan global, que Rob vous présentera, confirme que le FEM continue d'obtenir des résultats bien que l'environnement mondial ne cesse de se détériorer et que nous souffrions d'un manque chronique de financement.

***UNE EFFICIENCE ACCRUE DURANT FEM-4***

Nos propres études montrent aussi que nous sommes beaucoup plus efficaces et transparents qu'il y a trois ans. À nouveau, permettez-moi de citer quelques chiffres : l'approbation d'un projet complet prend maintenant 12 mois plutôt que 44.

Si vous examinez l'ensemble de nos FIP (comme je le fais moi-même), vous constaterez que le Secrétariat a respecté la cible de 10 jours dans 62 % des cas. En dépit de ces progrès notables, le Secrétariat cherche encore à éliminer les sources d'inefficacité qui persistent dans la phase d'approbation préalable.

Depuis décembre 2007, le monde entier peut examiner le portefeuille de projets du FEM en consultant la page « Country Profile » du site Internet du FEM. En outre, les points focaux techniques peuvent consulter, dans le détail, tous leurs projets en cours de traitement et suivre ainsi leur progression vers le stade de l'approbation. La prochaine étape consistera à permettre aux points focaux techniques d'accéder à l'ensemble de la base de données du FEM pour leur permettre de suivre l'avancement du portefeuille dans tous les domaines d'intervention.

Grâce aux efforts considérables que nous avons fournis, nous disposons d'un système qui peut être aisément déployé à une plus grande échelle pour répondre aux demandes d'une ambitieuse reconstitution des ressources.

Nous obtenons des résultats. Les financements du FEM ont joué un rôle catalyseur primordial dans la réalisation de l'objectif de 10 % d'aires terrestres protégées dans le monde (2 302 aires protégées, 634 millions d'hectares). Le FEM a été la plus grande source de financements en faveur de la protection des forêts : il a accordé des aides à hauteur de 1,5 milliard de dollars aux initiatives forestières et mobilisé plus de 4,5 milliards de dollars de cofinancement.

Les projets appuyés par le FEM ont permis d'éviter des émissions de CO<sub>2</sub> de plus de 2,5 milliards de tonnes — au juste prix, de surcroît. Globalement, les projets d'atténuation du changement climatique financés par le FEM permettent de réaliser des réductions d'émissions de CO<sub>2</sub> à un coût d'environ 1,62 dollar par tonne de CO<sub>2</sub>. Ce résultat soutient bien la comparaison avec, par exemple, les prix des URCE primaires (livraison à terme) en vigueur sur le marché du MDP, qui se situent entre 7,20 dollars et 11,50 dollars par tonne de CO<sub>2</sub>.

Les projets du FEM, par ailleurs, ont permis le transfert d'une trentaine de technologies écologiquement rationnelles.

Enfin, les travaux du FEM permettront d'éliminer sans risque pour l'environnement au moins 35 000 tonnes de déchets liés aux PCB — ainsi que 15 000 tonnes de pesticides obsolètes.

### ***L'AVENIR***

Il est certes agréable de constater que nos efforts donnent des résultats, mais il reste beaucoup à faire. Nous nous trouvons maintenant au milieu de nos négociations sur la reconstitution des ressources et nous cherchons à évaluer ce que le FEM serait en mesure d'offrir s'il était renforcé. De toute évidence, si le FEM doit continuer de jouer son rôle de mécanisme financier à l'appui des activités multilatérales visant à réaliser des effets bénéfiques sur l'environnement mondial, il doit être capable de programmer des ressources encore plus rapidement et de faire entendre la voix de l'ensemble de ses membres et parties prenantes.

Durant la réunion du Conseil, nous examinerons les discussions en cours sur les politiques et la programmation dans le cadre du processus de reconstitution des ressources ; nous verrons comment les idées débattues s'articulent avec la volonté

de renforcer le FEM en tant que partenariat. Vous entendrez parler de l'option visant à développer les plans d'activité du FEM pour faciliter la mise en place d'un processus de prise de décision en matière de programmation qui soit piloté par les pays et pleinement coordonné avec les processus de planification nationale et qui prenne en compte l'avis d'une multitude de parties prenantes, non pas comme condition préalable à l'obtention de dons du FEM, mais comme instrument d'établissement des priorités pour les pays et comme guide pour les Entités d'exécution du FEM. Comme l'indique le quatrième bilan global, là où « les pays ont élaboré des cadres stratégiques qui établissent une feuille de route ou un contexte pour les activités du FEM... les pays adhèrent davantage ».

Vous entendrez parler aussi d'options visant à rationaliser davantage le cycle des projets et à renforcer la capacité du FEM à recourir à une approche-programme dans le cadre de FEM-5. Nous vous présenterons aussi des propositions destinées à rendre encore plus solidaire un FEM qui aura identifié un rôle optimal pour les nombreuses parties prenantes de son partenariat : un rôle accru pour les pays qui sont prêts, après avoir bénéficié de l'aide du FEM pendant des années, à assumer eux-mêmes la responsabilité de l'exécution des projets ; un rôle accru aussi pour la société civile et les entreprises ; un élargissement du partenariat pour lui permettre d'utiliser plus pleinement l'ensemble de ses talents et de son énergie. Ces

changements permettront au FEM de programmer un niveau plus élevé de ressources avec encore plus d'efficacité dans le cadre de FEM-5.

## ***STAR***

Cette semaine, les travaux du Conseil porteront essentiellement sur l'examen des discussions en cours sur des points qui continueront d'être affinés et étudiés dans les mois à venir. Le Conseil, toutefois, doit achever une tâche essentielle durant les trois prochains jours. Nous devons prendre une décision au sujet du système d'allocation des ressources pour FEM-5, à savoir le système STAR. Le système d'allocation des ressources s'est avéré être l'instrument le plus important dans la recherche d'une plus grande adhésion des pays à l'action menée ; il s'inscrit dans les améliorations auxquelles nous procédons en vue de rendre le partenariat plus solidaire et plus efficace. Comme vous l'avez constaté à la lecture du document consacré à STAR, nous travaillons sur un système qui ne comprendra plus de règle de 50 %, ni d'allocations collectives. Ces décisions ont déjà été prises. Il nous reste maintenant à décider si nous voulons accorder des allocations individuelles dans les domaines d'intervention de la dégradation des sols et des produits chimiques ou si nous continuerons d'appliquer le système uniquement aux domaines du changement climatique et de la diversité biologique ; nous pourrions

aussi convenir d'une solution hybride. Chaque option présente des avantages et des inconvénients, mais le moment est venu de choisir.

Le Conseil doit aussi prendre une décision sur les critères d'allocation de STAR dans les divers domaines d'intervention. À ce sujet, il est important de rappeler que, si le système d'allocation des ressources a pour effet de renforcer l'équité, celle-ci n'est pas synonyme d'égalité. Le FEM n'est pas, à proprement parler, un mécanisme d'aide au développement. Son mandat consiste à promouvoir la réalisation d'effets positifs sur l'environnement mondial. Le FEM ne peut survivre, et n'aurait en fait aucune raison de survivre, s'il ne respecte pas son mandat.

Quelle que soit l'option que nous retiendrons, nous devons choisir sans tarder. Je dois insister sur ce point. Aucune réunion ordinaire du Conseil n'est prévue avant la réunion de l'Assemblée en mai. Je suis persuadée qu'aucun d'entre vous ne souhaite venir à Washington en janvier pour assister à une séance spéciale du Conseil.

## ***AUTRES POINTS DE DÉCISION***

Le système STAR n'est pas le seul point de décision soumis au Conseil. Nous devons aussi nous prononcer sur les modalités d'exécution du Programme de microfinancements, ainsi que sur une proposition de politique portant sur la façon d'améliorer la position des pays au sein du programme. Un document préparé par le PNUD en collaboration avec la société civile et d'autres intervenants vous a été distribué. Il présente trois options possibles pour l'exécution du Programme de microfinancements, ainsi qu'une proposition de politique sur la façon d'améliorer la position des pays. Je tiens à remercier le PNUD pour ses travaux en la matière.

De surcroît, le Conseil sera invité à examiner la possibilité d'adhérer à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. Le document relatif à ce point de l'ordre du jour que vous avez devant vous explique que le FEM soutient déjà la Déclaration de Paris et justifie l'adhésion à son cadre d'harmonisation, d'alignement et de gestion axée sur les résultats.

J'ai sans doute parlé plus longtemps que ce que j'avais laissé entendre au début de mon allocution. Je pense toutefois qu'il était bon de mentionner les efforts considérables déployés par le personnel du FEM, ainsi que votre propre

contribution à la réalisation de résultats aujourd'hui et, espérons-le, pendant bien des années encore.

Il y a trois ans, je savais que la transition vers un nouveau FEM ne serait pas facile. Je vous avais dit à l'époque que toutes les mesures évoquées exigeraient de la discipline de la part de tous les intervenants du FEM – qu'il s'agisse des Entités d'exécution, du Secrétariat, du Conseil ou des gouvernements – et de ma part aussi. Vous m'avez confié la mission de mettre en place un FEM dont nous pouvons tous être fiers et qui contribuera largement, en tant que principale source de financement des interventions en faveur de l'environnement mondial, à assurer un avenir durable.

Je vous l'avais dit à l'époque et je vous le répète aujourd'hui : aussi difficile que cette transformation puisse être, je suis prête à fournir un appui à tous ceux qui en ont besoin pour préparer l'avenir. J'estime que je ne vous dois pas moins.

Merci